



# CHARGÉ(E) DE CRÉATION GRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

## Sous l'autorité de la Responsable communication

### MISSIONS

En charge de concevoir des supports de communication (graphisme, mise en page,...) print, web et vidéo, dans le but de promouvoir et d'améliorer l'attractivité de la commune, en adéquation avec la stratégie de communication de la ville.

### MISSIONS PRINCIPALES

- Concevoir et réaliser des supports de communication interne et externe, visuels et audiovisuels de la collectivité
- Réaliser et monter des captations photo/vidéo de la ville et de ses projets
- Effectuer le tournage et le montage des vidéos qui relatent l'actualité de la ville, mais aussi des reportages thématiques, des interviews, des formats courts... de créer des animations vectorielles/vidéos d'animation
- Ecriture script (vidéos interviews, etc.)
- Capturer des images vidéos et photos : prise d'images (et de son) destinées aux différents médias de la ville (réseaux sociaux, magazine, site internet,...)
- Assurer une présence sur les événements de la Ville et selon les besoins du service
- Gestion et développement de l'animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram,...) : diffusion

des contenus numériques (vidéos et photos)

### PROFIL REQUIS SAVOIR

- Maîtrise des logiciels de la PAO (Suite Adobe InDesign, Photoshop & Illustrator)
- Parfaite connaissance de l'outil audiovisuel et maîtrise des techniques de réalisation, de tournage, ainsi que de montage et de post production
- Connaissance et maîtrise des réseaux sociaux
- Capacités rédactionnelles

### SAVOIR FAIRE

- Travail en équipe
- Savoir travailler en mode projet
- Qualités rédactionnelles
- Qualités relationnelles
- Sens de l'écoute, du dialogue et de la diplomatie

### SAVOIR ÊTRE

- Rigueur et polyvalence
- Dynamisme
- Autonomie
- Disponibilité
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation et réactivité
- Force de proposition
- Créativité

### CONDITIONS D'EMPLOI

- Travail en équipe
- Poste à temps complet
- Rémunération statutaire + régime
- Indemnitaire + participation à une mutuelle congés annuels et RTT Primes semestrielles et avantages C.N.A.S sous conditions